



CFAAD 37

La préparation du CAP agricole Palefrenier Soigneur est une formation de deux ans, donnant une qualification de niveau V et une expérience professionnelle, valorisante sur le marché du travail.

Depuis la rénovation du diplôme en 2015, le jeune suit la formation avec le support **Palefrenier Soigneur** et cette formation est complétée par un autre Module **Le Groom, ouvrier qualifié**, ce qui permet au jeune d'acquérir **une double de compétence**. Cette formation se déroule sur le site de **Tours-Fondettes agrocampus**.

L'APPRENTISSAGE

Une formation garantie par un **contrat de travail** d'une durée de 2 ans, avec un professionnel agréé, responsable de centre équestre, écuries et poney club. La **période d'essai** correspond aux **45 premiers jours** consécutifs ou non de **formation pratique** effectuée par l'apprenti **en entreprise**. Le statut d'apprenti ouvre droit à la protection sociale (maladie, accident du travail...)

Cette **formation est rémunérée** entre 27 % et 100% du SMIC et en fonction des conventions collectives départementales ou nationales.

Année d'exécution du contrat	Age de l'Apprenti			
	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	27 % = 410.73 €	43 % = 654.14 €	53 % = 806.26 €	100 % = 1521.25 €
2 ^{ème} année	39 % = 593.29 €	51 % = 775.84 €	61 % = 927.96 €	100 % = 1521.25 €

POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux jeunes âgés de **16 à 30 ans** (15 ans après la 3^{ème}). Le candidat doit prendre contact avec nous et remplir la fiche de renseignements afin d'être **invité au positionnement** (entretien individuel+ tests) en avril, et en mai.

FORMATION AU CFA

La **formation gratuite** est assurée sur le site de **Tours-Fondettes agrocampus**. Les cours se déroulent sur 12 semaines par an soit 800 heures de formation sur les 2 années. L'alternance est de 1 semaine de formation au CFA et 3 semaines en entreprise.

La **restauration et l'hébergement sont possibles** (chambre 4-5 personnes).

DEBOUCHES - POURSUITE D'ÉTUDES

Les titulaires d'un CAP agricole Palefrenier Soigneur peuvent poursuivre leurs études:

- BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique
- BP Responsable de l'Entreprise Hippique

Les titulaires du CAP agricole **Palefrenier Soigneur** pourront exercer des fonctions **de Soigneur** dans des centres équestres, différentes écuries, élevages et haras.

EXAMEN

L'examen est organisé en 2 groupes d'épreuves :

- **80 % en cours de formation** (contrôle continu) ;
- **20 % en examen** final.

EPREUVES		DISCIPLINES	Epreuves en CCF	Coefficient	Epreuves finales	Coefficient
Enseignement général	E1	Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux	oui	2	/	/
	E2	Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle	oui	2	/	/
	E3	Interagir avec son environnement social	oui	2	/	/
Enseignement professionnel	E4	Réaliser soins courants aux équidés	oui	2	oui	4
	E5	Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés	oui	2	/	/
	E6	Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments	oui	3	/	/
	E7	S'adapter à des enjeux professionnels locaux	oui	3		

ARCHITECTURE PAR MODULES

MODULES DE LA FORMATION	MATIERES PRINCIPALES	HORAIRES
DOMAINE COMMUN		
MG 1 – Agir dans des situations de la vie sociale	Histoire-géographie, éducation socioculturelle, mathématiques, technologies de l'informatique et du multimédia, sciences économiques, sociales et de gestion	143 h
MG 2 – Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle	Français, éducation socioculturelle, biologie-écologie, Education Physique et Sportive	86 h
MG 3 – Interagir avec son environnement social	Français, anglais, sciences économiques, sociales et de gestion, Education Physique et Sportive	112 h
Activités à l'initiative des équipes pédagogiques	Soutien, remédiation, tremplin pour la 2 nd e...	88 h
<i>Activités pluridisciplinaires du domaine commun</i>		4 h
DOMAINE PROFESSIONNEL		
MP 1 – Insertion du salarié dans l'entreprise	Sciences économiques, sociales et de gestion	24 h
MP 2 – Maintenance des matériels équipements, installations et bâtiments spécifiques aux chevaux	Sciences des techniques des équipements, physique chimie,	78 h
MP 3— Travail du Cheval	Zootecnie, Hippologie, Equitation,	85 h
MP 4—Techniques professionnelles	Zootecnie, hippologie	126 h
MIP – Module d'Initiative Professionnel : Le Groom, ouvrier qualifié		32 h
<i>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</i>		22 h

FONCTIONS SPÉCIFIQUES ASSURÉES PAR LE PALEFRENIER SOIGNEUR

- **Organisation du travail** : il prend connaissance des consignes et au besoin les fait expliciter ; observe son environnement et organise son travail en fonction des différentes tâches à effectuer ; prépare et pose les équipements de protection individuelle ; prépare le matériel, les équipements, les installations et les fournitures.
- **Contrôle et mise en œuvre de la sécurité** : il met en œuvre les mesures de prévention liées aux risques professionnels et les mesures nécessaires à la sécurité des tiers et des chevaux (circulation des chevaux, utilisation matériel...) ; il vérifie la conformité des matériels, des équipements et installations aux normes de sécurité et dispense les premiers secours en cas de besoin.
- **Accueil, information et communication** : il accueille le public et rend compte des activités réalisées à son supérieur ; informe le responsable des anomalies concernant le comportement des chevaux et de tout autre dysfonctionnement constaté sur l'entreprise, il échange des informations avec ses collègues de l'entreprise, il s'informe du fonctionnement de l'entreprise, de son organisation, de sa gestion et de ses partenaires, il enregistre des informations sur des supports numériques ou papier sous la responsabilité du responsable.
- **Entretien du matériel et d'équipements** : il assure les travaux courants d'écurie ; entretient la sellerie et les harnachements ; aménage l'intérieur des bâtiments et assure la propreté des bâtiments et des installations ; aménage et entretient les terrains de travail ; effectue l'arrosage des surfaces de travail ; effectue des opérations d'entretien des abords, chemins, accès, fossés, espaces verts de l'entreprise ; réalise des travaux simples de peinture, maçonnerie, soudure, électricité et plomberie, il réalise des petites réparations.
- **Mise en œuvre d'activités agricoles** : il aménage et gère les prairies et les parcours de détente ; effectue les opérations de stockage et de déstockage du fourrage ; prépare, entretient et règle les matériels, outils et engins agricoles ; conduit et utilise des engins et équipements de manutention, de levage, de travail, du sol et de récolte,... dans le respect de la réglementation.
- **Surveillance et observation du comportement du cheval et de son état de santé** : il apprécie l'ambiance du lieu de travail au vu du comportement, l'état de santé, la croissance, le bien être physique et physiologique des animaux et adapte son propre comportement pour limiter les sources de stress, de détresse, de blessure, de douleur des animaux ; aménage l'espace pour permettre aux animaux un accès à des abris naturels, ou artificiels.
- **Soins quotidiens aux chevaux** : il assure l'alimentation et le suivi sanitaire des animaux et met en œuvre les mesures d'hygiène.
- **Mise en œuvre de l'entretien physique des chevaux** : il déplace les chevaux seuls ou en groupe et effectue la mise au marcheur ; travaille le cheval à la longe, à pied selon le programme de travail et conduit un training ; monte à cheval en fonction de ses compétences ; contribue à l'éducation du jeune poulain et participe au débouillage d'un jeune cheval ; entraîne et présente le cheval en main pour une épreuve ou une vente.
- **Transport des équidés** : il prépare le déplacement, conduit les chevaux ou les accompagne pendant le transport.